

LA RÉALISATION DES DROITS

Les grandes entreprises, la haute finance et leurs alliés politiques ont intensifié leur campagne visant à saper les efforts déployés par les syndicats pour défendre et étendre les droits fondamentaux des travailleurs/euses et à y résister. Ils se servent actuellement de la crise économique mondiale qu'ils ont déclenchée pour jbalayer les droits existants, rendant les travailleurs/euses encore plus vulnérables à l'exploitation.

Le modèle mondial du capital entraîne des inégalités, provoque des troubles sociaux et sape le fondement même de la démocratie.

Les droits des travailleurs et des travailleuses ne sont pas négociables; toutefois, on enregistre des déficits de travail décent à des degrés divers dans la plupart des pays à travers les chaînes d'approvisionnement mondiales, touchant la majorité des femmes et des migrants.

Les citoyens se sentent abandonnés par leur gouvernement dans la mesure où les gouvernements privilégient les intérêts des entreprises aux dépens de ceux des travailleurs/euses. À peine 13% des citoyens considèrent que leur gouvernement tient davantage compte des intérêts des familles de travailleurs que de ceux des entreprises.

FAITS

- Les membres de syndicats dans 28 % des pays ont signalé des actes de violence à la CSI. Au cours des 27 dernières années, 2 942 syndicalistes ont été assassinés en Colombie. Au Guatemala, 73 syndicalistes ont trouvé la mort depuis 2007.
- Les membres de syndicats dans environ 53 % des pays ont fait état de discrimination antisyndicale à la CSI.
- Les membres de syndicats dans environ 25 % des pays ont signalé à la CSI que les employeurs refusent de négocier malgré les institutions de négociation collective déjà en place.
- Quarante-sept pays n'ont pas ratifié les conventions internationales sur les droits fondamentaux des travailleurs/euses.
- Trente-trois pays, représentant plus de la moitié de la population mondiale, n'ont pas ratifié la Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, notamment la Chine, l'Inde, les États-Unis et le Brésil.
- 20,9 millions de personnes travaillent dans des conditions de travail forcé, soit trois travailleurs sur 1 000 sont des « esclaves modernes », les migrants et les travailleurs indigènes étant particulièrement vulnérables.
- Une femme sur trois dans le monde sera victime de violence physique et/ou sexuelle.
- On enregistre un écart de rémunération entre hommes et femmes de l'ordre de 8 à 48 % dans chaque pays.

PAYS À RISQUE

La stratégie de la CSI relative aux pays à risque porte sur des pays où ont lieu des luttes de libération, des conflits, des combats contre la discrimination et l'oppression ou des pays où les lois garantissant les droits fondamentaux à tous les travailleurs/euses ne sont en aucun cas respectées.

Cette stratégie comprend deux volets: une « liste des pays à surveiller » en vue d'actions concertées et une « liste des pays ciblés » où les syndicats ont été ou peuvent être aidés pour renforcer les capacités à s'organiser en ce qui concerne l'impunité et les droits fondamentaux.

Les organisations affiliées dans près de dix pays seront soutenues, chaque année, comme pays ciblés.

Le Congrès détermine les pays suivants à prendre en considération:

LISTE DES PAYS À SURVEILLER

- Palestine
- Algérie
- Égypte
- Syrie
- Irak
- Iran
- Afghanistan
- Pakistan
- Mali
- Guinée
- Mexique
- Honduras
- Colombie
- Haïti
- Grèce
- Belarus
- Philippines
- Cambodge

LISTE DES PAYS CIBLÉS

- Zimbabwe
- Swaziland
- Fidji
- Birmanie/Myanmar
- Bangladesh
- Guatemala
- Géorgie
- Turquie
- Bahreïn

La campagne d'atteintes aux droits, notamment la liberté syndicale, le droit de négociation collective et le droit de grève, lancée par les employeurs à l'échelle mondiale doit être combattue, tout comme la défense par les entreprises de l'exploitation par le commerce et les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial.

L'Accord de Bangladesh (2013) obtenu par IndustriALL et UNI sert de modèle à reproduire.

Jyrki Raina, secrétaire général d'IndustriALL, a déclaré: « *L'Accord sur les mesures de sécurité ayant trait aux incendies et aux bâtiments au Bangladesh est le seul programme crédible que les marques peuvent signer. Les exigences de ce programme sont des mesures directes et de bon sens qui auront un impact fondamental sur la sécurité des travailleurs dans les usines au Bangladesh. Il est temps, à présent, que toutes les autres marques s'engagent en faveur d'une sécurité durable au Bangladesh* ».

Philip Jennings, secrétaire général d'UNI, a indiqué: « L'Accord est un appel à la justice et offre une solution durable à la sécurité dans les usines qui ne peut désormais être ignorée. Ces détaillants internationaux doivent changer leur comportement. Nous avons observé les conséquences dramatiques au Bangladesh de la mentalité consistant à agir comme si de rien n'était. Les entreprises doivent s'y engager et démontrer qu'elles sont finalement disposées à assumer leurs responsabilités à l'égard de ces travailleurs dans les usines qui font partie, en fin de compte, de leur main-d'œuvre dans le monde. »





« ... nous étions traitées sans le moindre respect et le travail que nous réalisons n'était pas valorisé! Je me suis demandée un jour (1966) pourquoi nous devons travailler de longues heures et nous ne disions jamais non au patron, en tapant dans nos mains alors que nous étions très mal rémunérées? J'ai eu cette idée géniale, et si je peux améliorer notre sort, nous pouvons toutes le faire... ».

Myrtle Witbooi, dirigeante du SADSAWU et présidente du Réseau international des travailleuses domestiques (IDWN).

Les États esclavagistes où le travail forcé est en augmentation constituent des objectifs clefs pour les campagnes internationales coordonnées. L'OIT estime que 600 travailleurs/euses migrants sont dupés et pris au piège du travail forcé au Moyen-Orient.



« Il a fallu deux ans à Bhupendra, déterminé à lutter et dépendant des aides qu'il recevait de ses amis, pour obtenir une indemnisation après que sa jambe gauche a été écrasée dans un accident du travail au Qatar. »

Bhupendra est un père de famille qui vit et travaille au Qatar. Il y a plusieurs mois, un tragique accident du travail a changé sa vie à jamais. Écoutez son histoire.

<http://www.rerunthevote.org/Bhupendra-s-story> (anglais)

<http://www.rerunthevote.org/L-histoire-de-Bhupendra?lang=fr> (français)

<http://www.rerunthevote.org/La-historia-de-Bhupendra?lang=es> (espagnol)

Un nouveau programme pour développer des normes de l'OIT concernant le travail forcé et l'économie informelle fera partie de ces campagnes, défendant énergiquement le mécanisme de contrôle de l'OIT.

Histoires de travailleurs/euses: connaissez-vous une histoire d'un travailleur ou d'un groupe de travailleurs dont vous souhaiteriez faire part? Vous aurez la possibilité de les consulter et de nous envoyer également les ambitions de votre syndicat dès que la section du site web consacrée au Congrès sera fonctionnelle: www.ituc.org/Congress2014.

Points d'ACTION

Les droits ne sont pas négociables et les syndicats aux quatre coins du monde sont engagés dans une lutte nationale et mondiale pour construire un monde juste. À cette fin, les actions suivantes sont nécessaires:

- des campagnes ciblées basées sur des recherches stratégiques comportant des détails actuels des violations des droits syndicaux dans le cadre du Rapport annuel de la CSI et une analyse détaillée pour promouvoir des objectifs politiques particuliers;
- des stratégies visant à garantir la reconnaissance du droit de négociation collective et la liberté syndicale par les gouvernements et les employeurs, notamment la ratification des Conventions de l'OIT;
- des stratégies en matière de compétences et ciblées en vue de l'utilisation efficace des mécanismes de contrôle de l'OIT et des mécanismes régionaux par le mouvement syndical;
- un soutien aux campagnes et à l'organisation pour les syndicats qui revendiquent les droits du travail ou qui sont victimes d'atteintes à la législation du travail ainsi que dans des litiges ciblés;
- des plans stratégiques visant à mettre un terme au recours au travail précaire et irrégulier;
- des stratégies en matière de communication visant à sensibiliser aux luttes syndicales;
- un engagement aux côtés des organisations de défense des droits humains et d'autres alliés pour intensifier la capacité des campagnes;
- un soutien et des actions pour mener la campagne «Comptez avec nous!» afin que les femmes soient aussi nombreuses que les hommes parmi nos dirigeants syndicaux.